

REGLEMENT PARTICULIER RALLYE NATIONAL DE LA PLAINE 05 & 06 AOUT 2011

COUPE DE FRANCE DES RALLYES 2^{ème} DIVISION

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes.

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : Mercredi 22 JUIN 2011

Ouverture des engagements : Mercredi 22 JUIN 2011

Clôture des engagements : Lundi 25 JUILLET 2011

Retrait du carnet d'itinéraire : **Vendredi 5 Août 2011 de 8h00 à 14h15 (restaurant le MIRAGE)**

Vendredi 5 Août 2011 de 14h30 à 17h00 (garage GROCOLAS)

Rallye condensé sur 2 jours (reconnaitances, administratif et technique le vendredi, course le samedi, remise des prix sur le podium après l'arrivée.

Dates et heures des reconnaissances : **Vendredi 5 AOUT de 8h15 à 20h00. Des contrôles supplémentaires peuvent être effectués par la F.F.S.A.**

Vérification des documents et des voitures : **VENDREDI 5 AOUT 2011 de 15h15 à 20h00.**

PARC GARDE LA NUIT DU VENDREDI AU SAMEDI garage GROCOLAS Peugeot Mirecourt.

Heure de mise en place du parc de départ : Samedi 6/08 de 7h00 à 8h00 place de Gaulle, ave Foch.

1^{ère} réunion des Commissaires Sportifs : VENDREDI 5 AOUT à 19h30 restaurant le Mirage.

Publication de la liste des équipages admis à prendre le départ : Vendredi 5/08 à 21h00.

Publication des heures et ordre des départs : vendredi 5/08 à 21h00, Restaurant le Mirage.

Briefing des pilotes : **Briefing écrit remis aux vérifications des documents.**

Départ de : MIRECOURT Place Charles de Gaulle - 13 minutes après le dernier VH.

Publication du classement provisoire : Podium d'arrivée place Charles de Gaulle, à 19h30.

Arrivée à : Podium place Charles de Gaulle à MIRECOURT

Vérification finale : Garage GROCOLAS route de Neufchâteau à MIRECOURT.

Publication des résultats du rallye : Sur le Podium d'arrivée, place Charles de Gaulle à MIRECOURT.

Remise des prix : Sur le podium d'arrivée, place Charles de Gaulle à Mirecourt.

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile MIRECOURT organise les 05 & 06 AOUT 2011 en qualité d'organisateur administratif et technique, avec le concours de la ville de MIRECOURT, Avec le SOUTIEN FINANCIER du CONSEIL REGIONAL DE LORRAINE, L'AIDE du CONSEIL GENERAL DES VOSGES, DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MIRECOURT.

Des ETS R & H PIECES AUTOMOBILES EPINAL, Du RESTAURANT LE MIRAGE à MIRECOURT, ERDF DIRECTION TERRITORIALE VOSGES, du Garage GROCOLAS concession PEUGEOT MIRECOURT ainsi que des municipalités de Avillers, Bainville aux Saules, Dommartin les Vallois, Gircourt les Viéville, Jésonville, Légéville et Bonfays, Les Vallois, Madecourt, Pont les Bonfays, Rancourt, Rozerotte, Senonges. Une épreuve de compétition automobile de régularité et de vitesse dénommée

:

34^{ème} RALLYE NATIONAL DE LA PLAINE

Elle sera doublée par un rallye historique de compétition dénommé :

1^{er} RALLYE NATIONAL DE LA PLAINE VHC

Et par un rallye CLASSIC dénommé :

1^{er} RALLYE NATIONAL DE LA PLAINE CLASSIC

Le présent règlement a été approuvé par le CRSA Lorraine Alsace sous le n° en date du

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la FFSA numéro **178** en date du **22/06 2011.**

Comité d'Organisation

Président : Jean Charles BIDAL

Membres : Comité de l'ASA MIRECOURT
 Secrétariat du Rallye, Adresse : **ASA MIRECOURT – BP 31052 – 88051 EPINAL CEDEX 9**
 Téléphone : 03.29.34.22.63, et www.asamirecourt.com
 Mail : mijcbidal@orange.fr
 Permanence du Rallye : **VENDREDI 5, SAMEDI 6 AOUT 2011 - Restaurant LE MIRAGE à MIRECOURT.**

Téléphone ligne sécurité : **03 29 37 50 13**

1.1P. OFFICIELS

Commissaires Sportifs : Président du collège	Mr Jacky CLEMENT	licence n° 1180-0312
Membres du collège :	Mr Patrice COTTET	licence n° 8012-0305
	Mr Bernard BUSSEREAU	licence n° 1503-0306
Directeur de Course :	Mr Bernard COUSIN	licence n° 6379-0318
Directeurs de Course Adjoints :	Mr Daniel BLANQUIN	licence n° 1941-0308
	Mr Thierry COURANT	licence n° 16140-0409
	Mr Philippe CATTANT	licence n° 16201-0305
	Mr Jean Yves MAUER	licence n° 139696
	Mr Olivier DEVAUX	licence n° 1751-0314
	Mr Patrick JOVE	licence n° 128187-0203
	Mr Gilbert CLAUDE	licence n° 30132-0308
	Mr Jean Claude HUMBERT	licence n° 21139-0302
Directeur course déléguée aux parcs	Mme Yvette WANTZ	licence n° 1598-0312
Adjoint délégué aux parcs	Mr Ernest WANTZ	licence n° 1599-0312
Voiture Tricolore	Mr Denis HUSTACHE	licence n° 3092-0204
	Mr Daniel GABRION	licence n° 20077-0305
Médecins Chef	Dr Jean Paul DIDELOT	licence n° 6378-0312
Médecins	Dr Claire POUTOT	
	Dr Michel WIEDENKELLER	licence n° 146262-0308
	Dr Etienne JUNKE	
Commissaire Technique responsable :	Mr Christian BONIN	licence n° 1188-0318
	Mr Hervé CUNY	licence n° 33001-0312
	Mr Emile TENA	licence n° 124058-0312
	Mr Gérard PROTOIS	licence n° 1906-0304
	Mr Michel SALTZMANN	licence n° 1547-0307
Chargé des relations avec les concurrents :	Me Monique FRANCE	licence n° 29181-0409
	Mr Jean Claude MUNSCH	licence n° 122524-0314
	Me Elisabeth LOUIS	licence n° 1287-0313
Juges de faits	Mr Jean Jacques HUBER	licence n° 10866-0319
	Mr Gérald LAURENT	licence n° 2310-0314
Chargés des relations avec la presse :	Mr Marc HENRY	
Chronométrage :	Mr Gérard PEUREUX	licence n° 11719-0302
	Mr Denis PARMENTIER	licence n° 46842-0305
	Mr Thierry STOECKLE	licence n° 3500-0305
Informatique	Mr Michel VIEUXMAIRE	licence n° 30029-0305
Secrétariat :	Mr Claudy PATENOTTE	Me Corinne CLAUDEL
Responsables Logistique	Mr Franck REMY (ES1)	Mr Jean BENOIT (ES2)
	Mr Manu PERINI (ES3)	
Responsable des Commissaires :	Mr Willy ANTOINE	licence n° 57410-0305
Ambulances :	SAS PIERRARD AVS MIRECOURT	
ESC	Mr Hervé LAGRAVE	
Speaker	Mr Didier OHMER	

1.2P. ELIGIBILITE

Le 34^{ème} RALLYE NATIONAL DE LA PLAINE compte pour :

- la COUPE de FRANCE des rallyes 2011 **Coefficient 3**
- le Trophée PIRELLI
- le championnat du Comité Régional Sport Automobile Lorraine Alsace
- le Trophée TRANSCONCEPT (Règlement sur www.transconcept.com).
- le challenge de l'ASA Mirecourt.

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés, la liste des engagés ainsi que les heures de convocations seront mises en ligne sur le site de l'ASA Mirecourt à partir du jeudi 28 juillet (**aucune convocation ne sera envoyée par la poste**) pour les **vérifications administratives** qui auront lieu le : **Vendredi 5 AOUT 2011 de 15h15 à 19h45** au garage GROCOLAS – PEUGEOT route de

Neufchâteau à MIRECOURT.

Les vérifications techniques auront lieu le **Vendredi 5 AOUT de 15h20 à 20h00** au garage GROCOLAS – PEUGEOT Route de Neufchâteau à MIRECOURT.

Les vérifications finales seront effectuées : **au garage GROCOLAS à MIRECOURT.**

Taux horaire de la main d'œuvre : 45€ TTC

L'heure de convocation SERA PRECISEE SUR LE SITE DE L'ASA, c'est l'heure limite à respecter. L'organisateur installera un système de pointage, tout retard sera sanctionné par une amende conforme au barème FFSA. Néanmoins, il sera possible de passer aux vérifications avant l'heure théorique mentionnée sans pénalités.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURENTE ET PILOTES

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 34^{ème} RALLYE NATIONAL DE LA PLAINE doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe dûment complétée, **jusqu'au lundi 25 JUILLET 2011 à MINUIT.**

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à **130 voitures maximum.**

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

Avec la publicité facultative des organisateurs	520 €
Pilote et copilote membres ASA MIRECOURT et pilote résidant A plus de 200 km de Mirecourt (calcul effectué par le site via Michelin)	
un chèque de 50 € leur sera remis après l'affichage de la liste des autorisés à prendre le départ du rallye.	
Sans la publicité facultative des organisateurs	1 040 €

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement. **Merci de joindre les photocopies de la carte grise, des permis et licences.**

3.3P. Conforme à la réglementation standard des rallyes.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1P. VOITURES AUTORISEES

Conforme au règlement standard FFSA

4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA.

L'assistance sera autorisée **uniquement au parc d'assistance.**

4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative sont :

R & H « FOURNITURES AUTOMOBILES – RESTAURANT LE MIRAGE – Avec le soutien financier De la REGION LORRAINE -CONSEIL GENERAL DES VOSGES - COMMUNAUTE DE COMMUNE Du PAYS DE MIRECOURT -ERDF DIRECTION TERRITORIALE DES VOSGES – VILLE de MIRECOURT ;

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

Le 34^{ème} Rallye National de la Plaine représente un parcours de **267,600 km.**

Il est divisé en 1 étape et 3 sections.

Il comporte **9 épreuves spéciales** d'une longueur totale de **108,9 km.**

Les épreuves spéciales sont :

- ES 1-4-7 : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MIRECOURT : **9.100 km x 3**
- ES 2-5-8 : LES MOULINS – R & H : **13.700 km x 3**
- ES 3-6-9 : LE QUEGNOT : **13.500 km x 3**

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe itinéraire.

6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

- 6.2.6P. RECONNAISSANCES :** Vendredi 5 AOUT 2011 de 8h15 à 20h00
Le nombre total de passage est limité à 3.
Le pointage du carnet de reconnaissance est à la charge de l'équipage, il devra être rempli Au stylo bille, toute infraction sera sanctionnée par le Collège des Commissaires Sportifs.

6.2.7P. PENALITES

Reconnaitances en dehors des jours et heures autorisés ou non respect du nombre de passage :

- Départ refusé,
- Amende identique à la valeur des droits d'engagement du rallye,
- Demande de sanctions disciplinaires auprès de la FFSA.
- **LES TROIS PENALITES SONT CUMULEES.**

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7. 2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaire de route : chasuble blanche
- Sécurité : chasuble rouge
- Directeur d'ES : chasuble orange

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX

PRIX EN ESPECES

SCRATCH	1^{er} : 600 €	2^{ème} : 450 €	3^{ème} :300 €	4^{ème} :150 €
CLASSES	Prix de l'engagement			
1 à 3 partants				
4 à 6 partants	Prix de l'engagement	250 €		
De 7 à 10 partants	Prix de l'engagement	300 €	200 €	
+ de 10 partants	Prix de l'engagement	350 €	250 €	150 €
1^{er} pilote féminine	Prix de l'engagement			

De nombreuses coupes seront remises aux concurrents.

L'attribution des prix dans les classes se fera sur la base suivante :

Groupe N et FN confondus, Groupe A et FA confondus, Groupe R, Groupe GT de Série, Groupe F 2000. Gpe Z

Deux Commissaires par ES seront récompensés par un chèque de 30 €. La remise des prix se déroulera : Samedi 6/08 sur le podium d'arrivée à Mirecourt.

PRIX REMIS A L'EQUIPAGE ENGAGE OU SUR PROCURATION ECRITE

TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE SITE INTERNET

www.asamirecourt.com

Mail : contact@asamirecourt.com

